

## CONTRAT DE MISE A DISPOSITION DE SALLE de Spectacle AU CENTRE « LE 3.ND »

*Animateur, conférencier, associations*  
Année 2015-2016

### ENTRE

L'Association Saint Joseph, Le 3.ND

Association de la loi 1901 déclarée à la Préfecture de Versailles sous le n° W784002357, dont le siège est au 3 rue des Missionnaires, 78000 Versailles.

Représentée à l'effet des présentes par la Directrice, Florence Cambrézy De Bergh.

Dénommée « Le Propriétaire »

### ET

M/Mme \_\_\_\_\_ demeurant \_\_\_\_\_

Dénoté(e) « l'Utilisateur »

L'Association gérant le centre culturel, Le 3.ND a pour objet de créer, d'organiser, de faire fonctionner, d'entretenir, de favoriser et de développer toutes œuvres d'éducation populaire, physique, morale, culturelle, artistique, familiale, sociale et professionnelle, d'assistance, de prévoyance, sous toutes formes et de toute nature, pourvu qu'elles soient réalisées dans le respect des consciences et la liberté des personnes.

Dans ce cadre, le centre culturel, Le 3.ND met à disposition de divers intervenants, adhérents de l'association, les locaux dont il dispose, afin d'offrir aux adhérents la possibilité de participer à diverses activités payantes ou bénévoles. . L'association peut également mettre à disposition de particuliers, personnes morales, associations, les locaux dont elle est propriétaire mais, à titre exceptionnel et à condition que les activités, conférences exercées dans les locaux ne soient pas incompatibles avec l'objet de l'association.

L'utilisateur a fait part au propriétaire de sa demande d'utiliser la salle de spectacle dénotée « Théâtre » pour animer :

- ▶ un atelier
- ▶ un stage
- ▶ une conférence
- ▶ une Soirée-Théâtre ou Concert

C'est pourquoi les parties se sont rapprochées et sont convenues ce qui suit.

### 1. OBJET

Par les présentes et sous réserve des conditions ci-après, le centre, Le 3.ND met à disposition de \_\_\_\_\_ représenté(e) par : \_\_\_\_\_

Nom de la salle*	<b>Salle 510/ Théâtre</b>
Jours et horaires	
Nombre de fois/année	

L'utilisateur pourra utiliser cette salle à l'effet de donner \_\_\_\_\_ dans le respect des consignes de fonctionnement du centre dont il déclare avoir pris connaissance.

(cf. Règlement intérieur et Charte du 3.ND).

L'utilisateur peut disposer du matériel équipant la salle déterminée. Il prend en charge la fourniture de tout matériel complémentaire, nécessaire à son activité. Il assurera la présence de son propre régisseur.

**Les horaires fixés ci-dessus sont déterminés pour la journée/la soirée du :**

## 2. INDEMNISATION

En contrepartie de la mise à disposition de la salle visée ci-dessus, l'utilisateur versera au propriétaire Le 3.ND **une redevance d'un montant de** \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ €) **pour la journée/soirée visée ci-dessus**

Le paiement des arrhes (soit 25% du montant total) interviendra à la signature du présent contrat. Le solde de la redevance se faisant au plus tard 8 jours avant la représentation. Le 3.ND n'étant pas assujéti à la TVA, cette redevance sera facturée hors taxe.

## 3. ORGANISATIONS PARTICULIÈRES

L'utilisateur reconnaît assurer l'animation de sa soirée en toute indépendance, sans autre lien de subordination avec le centre culturel, Le 3.ND que d'adhérer pleinement à l'esprit de ce centre (voir Charte et Règlement intérieur).

L'utilisateur s'engage expressément à respecter et à faire respecter par les participants à sa soirée, les consignes de fonctionnement et de sécurité du centre culturel qui lui sont remises. En particulier, elle veillera à laisser les locaux propres à la fin de la soirée. Il s'assure de la sécurité des participants.

Les parties élisent domicile aux adresses figurant en tête des présentes.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Nom de l'Utilisateur**

**Florence Cambrézy De Bergh**  
Directrice du 3.ND